

PROTOCOLE COVID TDJV XCE LA TESTE DE BUCH DU 3 OCTOBRE 2020

Le président de l'ASTesterine, David Quintin organise le TDJV XCE de La Teste de Buch (33) le 6 octobre 2020 sur le site du magasin Decathlon La Teste. Cette organisation est mise en place sous couvert de la réglementation de la FFC. Réglementation sportive et instruction sanitaires COVID. L'ASTesterine est couverte par le contrat collectif FFC relatif à la responsabilité civile dont bénéficie le club et ses membres licenciés).

Voici les mesures que nous mettrons en place dans en place pour garantir un maximum de sécurité aux coureurs, aux familles et spectateurs et aux organisateurs...

Le speaker rappellera les mesures de protection par des messages et il y aura un affichage des mesures à adopter

Il y aura des points permettant de se laver les mains avec eau et savon et/ou des points en accès libre avec des solutions hydroalcooliques

Nous inciterons les bénévoles et les spectateurs à venir avec leur propre matériel

Nous limiterons les échanges de matériel, préparerons les matériels à prêter désinfectés et ferons en sorte qu'ils soient utilisés par une seule personne entre deux désinfections (panneaux, sifflets, protections, ...) à défaut, désinfecter le matériel quand il est utilisé par plusieurs personnes.

Nous limiterons les engagements sur place pour éviter l'attente et l'échange de documents en incitant les pilotes à s'inscrire par internet. Les inscrits sur place, devront le faire avec leur propre stylo. Nous mettrons en place un numéro de téléphone ou une adresse e-mail où les non licenciés et les engagements tardifs pourront solliciter une inscription à l'épreuve (suivant le cadre règlementaire en vigueur). Chaque non-licencié FFC devra laisser un numéro de portable à l'organisateur. Celui-ci le conservera pendant 3 mois après la course.

Nous prévoirons plus de temps pour la remise des plaques de course, nous l'adapterons au nombre d'inscrits, nous inciterons les inscrits à venir plus tôt chercher leur numéro et les clubs à envoyer un seul chef d'équipe pour retirer les plaques des pilotes d'un même club.

Nous informerons à l'avance les participants des modalités via la communication de l'organisateur.

Pas de vérification de licence pour les licenciés FFC, celle-ci aura été faite avant la distribution.

Remise des plaques en enveloppe par une personne avec gants et masque .

Pas de signature des listings par les pilotes mais pointage par la personne qui remet l'enveloppe (au départ de l'épreuve, c'est le pointage par les arbitres qui fera foi de « départ pris »)

File d'attente secrétariat, sas d'attente des séries des coureurs : marquage au sol pour assurer la distance requise entre les personnes attendant.

- Pour la remise des récompenses seuls les trophées ou médailles aux trois premiers et au meilleur club seront décernés sur le podium. Les autres prix, seront remis aux responsables des clubs.
- Nous limiterons les échanges d'objets ou nous nous assurerons de leur désinfection
- Nous positionnerons un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la zone protocolaire et des accès au circuit
- Nous limiterons l'accès au podium et aux trophées
- Remise des prix sans serrage de main, ni bises
- Marquage au sol pour maintenir une distance entre le speaker, les officiels et les sportifs
- Nous rappellerons au public la distanciation requise par l'intermédiaire du speaker tout au long de la journée
- Limiter les échanges de micro
- Le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus.
- Les spectateurs et les bénévoles aidant, mais ne participant pas à l'encadrement, devront garder le masque. Les compétiteurs, et ceux qui participent à l'activité en tant qu'éducateur, parent assistant, pourront retirer le masque le temps de l'activité.
- XCE – zone départ Port du masque requis / Couloir d'attente avec marquage au sol pour maintenir la distance requise / Contrôle des protections visuellement par les arbitres équipés de masque
- A la buvette sera positionner un distributeur de solution hydroalcoolique Fil d'attente buvette : marquage au sol pour assurer la distance requise et création d'un sens de circulation pour éviter les croisements